

l'armistice entre l'Égypte et Israël, et à assurer à la Force les services de génie, les communications, le ravitaillement, le transport et les services d'atelier et des postes. 2^e Au Congo, la 57^e Unité de transmissions, avec un effectif d'environ 310 officiers et soldats, fournit à la Force des Nations Unies les services de communications, des officiers d'état-major et d'autres militaires affectés principalement à Léopoldville; certains détachements du service des transmissions sont toutefois affectés à des quartiers généraux secondaires établis dans ce pays. 3^e L'Armée canadienne a fourni aux Commissions des Nations Unies quelque 30 officiers stationnés au Cachemire, en Corée et en Palestine.

Le Canada a spécialement formé et équipé un bataillon d'infanterie destiné à appuyer, à bref avis, les opérations des Nations Unies n'importe où dans le monde. En plus de ses engagements envers les Nations Unies, l'Armée canadienne, à la suite de la participation du Canada aux Commissions internationales de surveillance et de contrôle au Viet-Nam, au Cambodge et au Laos, continue de fournir environ 75 officiers et soldats pour la surveillance de la trêve en Indochine. En 1962, les forces armées du Canada ont envoyé au Ghana une équipe d'instructeurs en vue d'aider à l'instruction des forces armées de ce pays. L'Armée fournit 23 des membres de cette équipe, la Marine pour sa part en a trois et l'Aviation, quatre. Un officier du Génie royal canadien est employé à des tâches de cartographie dans le Nigéria. Un certain nombre d'élèves-officiers du Nigéria, de Trinité et Tobago ont reçu leur instruction dans les écoles de l'Armée canadienne.

Opérations de survie.—Depuis le 1^{er} septembre 1959, l'Armée est chargée de certaines responsabilités dans le domaine de la protection civile, et elle est aidée à cette fin par la Marine et l'Aviation, ainsi que par le Conseil de recherches pour la défense qui collabore par ses recherches. (Voir aussi pp. 1163-1164.)

Un Réseau d'alerte en cas d'attaque (survie nationale) a été établi en vue de donner l'alerte en cas d'attaque imminente. Un officier de liaison de l'Armée canadienne est détaché auprès du quartier général du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), et des sections de l'Armée canadienne sont stationnées aux quartiers généraux de région appropriés du NORAD, aux États-Unis, ainsi qu'au quartier général de la région septentrionale du NORAD, à North Bay. Toutes ces sections ont accès aux renseignements du système de pré-alerte, ce qui leur permet de surveiller la circulation des avions au-dessus du Canada et du nord des États-Unis. Des centres d'alerte situés près d'Ottawa et dans chaque province fonctionnent jour et nuit. Des sirènes et des émissions radiophoniques sur les réseaux d'urgence donneront l'alerte au public dans chacune des provinces.

On a créé un Réseau de signalisation des explosions et des retombées nucléaires qui, en cas d'explosion nucléaire, fournira les renseignements nécessaires en vue de déterminer quelles sont les régions les plus susceptibles d'être contaminées par les retombées. Ces renseignements seront communiqués au public par l'entremise du Réseau d'alerte en cas d'attaque. Le Canada s'est entendu avec les États-Unis en vue de l'échange de renseignements sur les explosions et les retombées nucléaires.

En outre, l'Armée est chargée de la repénétration dans les zones endommagées par les explosions nucléaires ou contaminées par d'importantes retombées radioactives, de la décontamination de ces zones, du sauvetage et de l'administration des premiers soins aux blessés et aux personnes emprisonnées dans les décombres. Les zones-cibles comptent des quartiers généraux, établis en vue de préparer les plans des opérations de repénétration. Le personnel militaire disponible servira à former les cadres d'unités dont feront aussi partie un grand nombre de volontaires civils et qui constitueront les forces de secours. Outre les premiers soins et secours, ces unités assureront la décontamination, le triage des blessés, la direction de la circulation et autres services. Elles aideront et guideront ceux qui resteront dans les zones endommagées ou soumises à d'importantes retombées radioactives. L'élaboration des plans se fait en collaboration avec tous les échelons de l'administration civile et leurs organismes connexes, notamment les services de police,